



**6 & 7
Mai 2026**

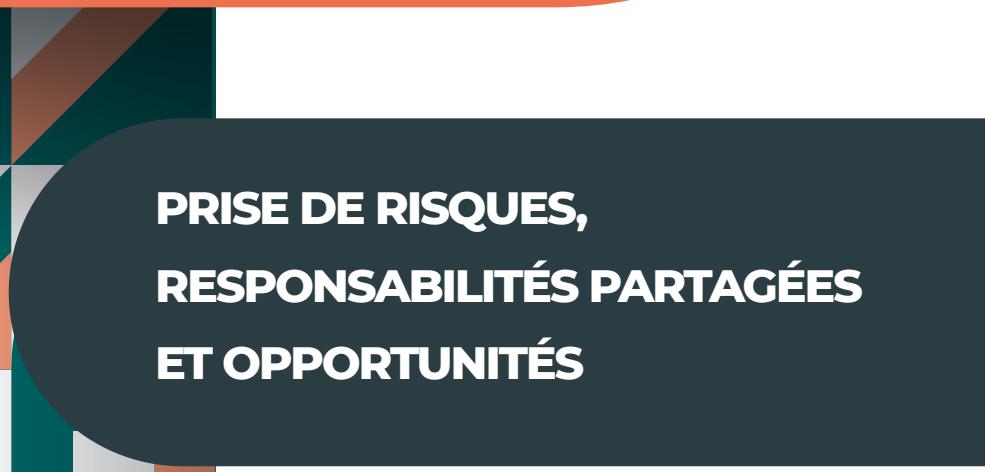
La Grande Motte (34)

5 èmes

**JOURNÉES DES
ACTEURS DE LA
COORDINATION**



**COORDINATEURS,
RÉFÉRENTS DE PROJETS
et/ou
DE PARCOURS...**



**PRISE DE RISQUES,
RESPONSABILITÉS PARTAGÉES
ET OPPORTUNITÉS**



Les coordinateurs et coordinatrices occupent une place spécifique dans les secteurs social, médico-social et de la santé. Participant de la dynamique des institutions, ils/ elles jouent incontestablement un rôle de facilitateur-trice au sein de leur organisation de travail comme à l'extérieur des institutions. Ce rôle le/la place indéniablement dans une position propre à apprêhender et démêler l'écheveau des relations qui s'y tissent mais elle en fait aussi la complexité.

Si les précédentes journées se sont attachées à éclaircir ces points, ces nouvelles rencontres souhaitent interroger la prise de risques inhérente à la coordination ainsi que les responsabilité(s) qui en découlent.

RISQUES ET RESPONSABILITÉS - ÉTHIQUE

Dans le contexte où il évolue - accroissement et complexification des problématiques et des situations singulières - l'acte de coordination suggère une montée en puissance des responsabilités en lien avec une inévitable prise de risques. Risques qui reposent en premier lieu sur la nécessité d'inventer et de réinventer sa pratique au quotidien. Risques parfois accrus par une implication affective et émotionnelle et/ou par un sentiment d'impuissance face à une situation complexe considérée comme insoluble.

Qu'entendons-nous par responsabilité(s) ? Si étymologiquement responsabilité (lat. respondere) désigne notamment la nécessité de se porter « garant », cette dernière s'exprime à de multiples niveaux, légal comme moral, collectif comme individuel. Il conviendra d'en préciser et délimiter les formes comme de répondre à quelques questions afférentes : quelles peuvent être les responsabilités partagées ? quelles sont les responsabilités qui pèsent sur la coordination ? comment déterminer en amont la hauteur de celles qui incombent à des professionnels qui parfois encore, « naviguent à vue » ? Quelles sont celles en retour des personnes accompagnées ? quelles sont donc en somme celles qui relèvent des uns et des autres ?

Autant de questions qui se conjuguent. Elles suggèrent plus globalement une interrogation sur l'Éthique au fondement de l'action.

Les exigences déontologiques corrélées à la multiplication de situations paradoxales voire d'écueils - confrontation des temporalités ; complexité des réseaux ; tensions institutionnelles ; interventions multi-niveaux (personne accompagnée, partenaires, administrations et autres institutions, hiérarchie) ; tracasseries administratives... - imposent une attention prudente autant qu'une audace dans une action qui doit/ devrait se construire dans un cadre institutionnel et hiérarchique soutenant pour le professionnel et contenant pour la personne accompagnée.

Comment ainsi traiter des questions éthiques dans un contexte de travail complexe ?

PARTICIPATION - AUTONOMIE - AUTODÉTERMINATION - CARE

Le soutien et l'accompagnement nécessitent de reconnaître et prendre en compte l'Autre, de privilégier la participation, le « faire avec », l'autonomie et la responsabilisation de la personne accompagnée. Il s'agit encore de faire vivre l'autodétermination. Pour faire vivre ces idées, encore faut-il pouvoir aussi porter et soutenir sans entraver.

Pour la personne accompagnée, ces notions représentent à des degrés divers la possibilité d'être actrice de sa vie, maîtresse de ses choix, de son parcours et de son avenir. À l'instar des facilitateurs (ou facilitateurs) de choix de vie, la coordination contribue à affirmer cette place en permettant la mise en œuvre et la concrétisation d'une capacité d'agir à partir notamment des réseaux qu'elle tisse.

Sans perdre de vue l'Éthique qui sous-tend l'action, comment renforcer la participation en évitant l'injonction à la participation ? Comment favoriser l'autodétermination ? Quelle est la place et le rôle de la coordination dans ce contexte ?

QUELLES OPPORTUNITÉS ?

Ces questionnements relèvent-ils de l'aporie ? Peuvent-ils être soulevés ? Qu'est-ce qui s'offre alors en termes d'opportunités ? Comment travailler la notion de choix éclairés ? Comment assurer la continuité et la fluidité des parcours ? Comment mobiliser avec justesse un réseau et des partenaires autour de la personne accompagnée ? Quelles sont les initiatives et expériences à l'œuvre dans ce sens qui garantissent une réelle et efficiente mise en œuvre ?

Ces questions n'obéissent pas la prise de risques (de l'échec notamment) ou la nécessaire mesure des enjeux et conséquences possibles par les parties-prenantes (coordinateur, institution et personne accompagnée en premier lieu). Cela nécessite sans doute une vigilance de tous les instants pour ne pas entraver le projet ou provoquer une surcharge de responsabilités pour la personne accompagnée.

En remettant l'ouvrage sur le métier dans la continuité des rencontres précédentes, ces nouvelles journées souhaitent continuer avec vous à explorer, croiser et faire résonner l'ensemble des questions ici soulevées ainsi que leur mise en tension tant dans leurs portées pratiques (savoirs de l'expérience) que théoriques sans perdre de vue ce qui fait le cœur de l'action et l'essence du travail d'accompagnement : la personne accompagnée mise « au centre » et pour que cette assertion ne sonne pas comme un vœu pieux.



OBJECTIFS

► **Distinguer**

les valeurs et dimensions éthiques relatives à la coordination

► **Repérer**

les prises de risques et responsabilités inhérentes à la coordination et aux personnes accompagnées

► **Appréhender**

la mise en œuvre et les limites liées à la pleine participation des personnes accompagnées dans le cadre de la coordination

► **Articuler**

les places et responsabilités respectives des personnes accompagnées, des coordonnateurs et des partenaires mobilisés dans l'action

Mercredi 6 Mai

8 H - 8 H 30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8H 30 - 9 H - OUVERTURE ET PRÉSENTATION DES JOURNÉES

Jean-Pierre Sinquin - Directeur de Actif Formation et des Cahiers de l'Actif

Charlène Croisé - Coordinatrice de parcours, UNAPEI Alpes Provence- Membre du Comité de pilotage des journées

Stella Mende - Coordinatrice de parcours - Axe Transversal de l'Emploi - APSH34

9H - 10 H - PROPOS INTRODUCTIFS AUX JOURNÉES

Le cadre juridique - entrave ou point d'appui pour le développement d'une éthique du risque dans le contexte de la coordination ?

Catherine Taglione - Formatrice à l'IRTESS de Bourgogne à Dijon, Coordinatrice de projets internationaux et spécialiste des questions juridiques

La question du risque participe des réalités du travail social et s'inscrit donc pleinement dans le cadre de la coordination où elle peut même sembler se trouver amplifiée par la multiplication et la diversité des acteurs impliqués, particulièrement du point de vue des coordinateurs et coordinatrices.

Face à l'interrogation : sur qui pèse au final le risque ?, le cadre juridique est en effet parfois perçu comme un facteur de limitation des possibles, un obstacle à l'agir professionnel et à l'innovation, voire une menace générant une insécurité dans l'action pour ceux qui se sentent en première ligne en raison de la place particulière qu'ils occupent dans ces constructions où plusieurs systèmes interagissent entre eux.

L'exploration du cadre juridique ouvre cependant des perspectives qui permettent de soutenir la pensée du risque et de la prise de risque : celui-ci constitue non une entrave mais un levier pour inscrire l'action dans une dynamique de recherche du développement d'une éthique de risque, soutenue par l'identification et l'articulation des complémentarités des espaces missionnels et des places des différents acteurs dans le contexte de coordination.

Échanges avec la salle

10H - 10 H 15 - TEASERS DES ATELIERS

*Les animateurs et animatrices présentent les contenus des ateliers qu'ils/elles vont conduire.
2 choix à faire parmi 3 ateliers possibles.*

Vous participez à un 1^{er} atelier le jeudi après-midi et à un second le vendredi matin

1 - Dénouer des situations parfois complexes : l'approche systémique, une opportunité au service de la coopération et de la communication

Isabelle Adam - Consultante, coach, formatrice dans les secteurs secteur social, médico-social et sanitaire

2 - L'apprentissage de l'autodétermination. Comment la favoriser ?

Laure Couty - Formatrice

3 - Autonomie et « droit au risque »

Michaël Balandier - Docteur en droit spécialisé en droit des usagers, formateur dans le secteur médico-social.

10 H 15 - 10 H 45 - PAUSE

Inscription aux ateliers

10 H 45 - 12 H 15 - TABLE-RONDE

Prise de risques, responsabilités partagées, opportunités

Les intervenant·te·s, représentants institutionnels, professionnels et personnes accompagnées débattent de la prise de risques et des responsabilités partagées ainsi que des opportunités possibles dans le cadre de la coordination

Amandine, Jeune accompagnée ; **Sébastien Decoster**, Directeur de MECS ; **Marie Guérin**, Coordinatrice de Parcours ; **Fabienne Tricotet**, Inspectrice de l'Éducation nationale.

Animation :

Claude Juillard, Responsable Qualité à l'Actif et **Antonio Mingatos**, Coordinateur de service PCPE, Sauvegarde 58

Échanges avec la salle

12H 15 - 13 H 30- BUFFET COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

13H 30 - 16 H - ATELIERS - SÉQUENCE 1

16 H - 16 H 30 - PAUSE

16 H 30 - 17 H 15 - CONFÉRENCE DÉCALÉE

Jeudi 7 Mai

8 H - 8 H 30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8H 30 - 9 H 30 - CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

Place et rôle des coordinateurs/référents de projet et/ou de parcours à l'heure des transformation de l'offre

Gérald GIMENO, Formateur de l'Actif, Chargé de cours pour le CNAM PACA et à l'IMPGT, Aix-en-Provence.

L'un des enjeux majeurs pour les professionnel·le·s de la coordination appelé·e·s à interagir avec les personnes accompagnées est de savoir mobiliser, assembler et coordonner les ressources (spécialisées et/ou de droit commun) disponibles sur les territoires d'intervention.

En d'autres termes, il s'agit de savoir « faire équipe » afin de promouvoir un accompagnement pensé en termes de « parcours », pris dans toutes ses dimensions, et non comme la somme des accompagnements spécifiques délivrés par chaque opérateur.

En ce sens, l'émergence de dispositifs de coordination et de professionnel·le·s dédié·e·s aux missions de coordination au sein des organisations sociales et médico-sociales est le produit des évolutions en cours. Pour autant, nous observons de réelles disparités quant à leur mise en œuvre sur le terrain. Cette réalité à géométrie variable reflète notamment les choix stratégiques opérés par les uns et les autres en termes d'offre de services et d'organisation de travail (organisation en pôles, en plate-forme de services, transformations d'établissements en centres-ressources...). Ces choix ne sont alors pas sans incidence sur les chaînes hiérarchiques, la qualité des prestations et in fine, sur la continuité et la fluidité des « parcours ». Il est donc primordial de clarifier la place et le rôle des professionnel·le·s de la coordination, notamment pour renforcer leur légitimité et assurer leurs compétences.

Échanges avec la salle

9H30 - 10 H - PAUSE

10H - 12 H 30 - ATELIERS - SÉQUENCE 2

12 H 30 - 14 H - DÉJEUNER LIBRE

14H - 15 H - CONFÉRENCE - OUVERTURE INTERNATIONALE

L'éthique dans la pratique et la coordination du travail social : d'une balise philosophique pour les pratiques de terrain à une boussole politique pour ses enseignements.

Quentin Pasetti - Maître assistant, Haute École en Hainaut - HEH Condorcet, Belgique

La présente communication propose notamment, et à la suite d'une mise en perspective critique comparative Belgique/France du métier de coordination dans les métiers du travail social et médical, d'établir à l'aide d'exemples de terrain un lien entre l'éthique dans ce qu'elle a de plus proche de la pratique professionnelle, d'une part, et à travers sa dimension plus philosophique en relation avec la formation des travailleurs sociaux, d'autre part.

Echanges avec la salle

15H - 15 H 30 - POUR NE PAS CONCLURE... ?

15 H 30 - CLÔTURE DES JOURNÉES

Bernard Rubio, Président de l'Actif

Charlène Croisé, Coordinatrice de parcours, UNAPEI Alpes Provence- Membre du Comité de pilotage des journées

Stella Mende, Coordinatrice de parcours - Axe Transversal de l'Emploi - APSH34



LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Véronique BENCIMON - Responsable Pôle formation Actif

Charlène CROISE - Coordinatrice de parcours - UNAPEI Alpes Provence

Anne FICHOU - Responsable de formation · Praxis Mulhouse

Marie GUERIN - Coordinatrice de Parcours - Relais Jeunes des Prés au service des jeunes de Saint-Quentin-en- Yvelines

Claude JUILLARD - Responsable Qualité Actif

Jean-Baptiste LOIZEAU - Coordonnateur de parcours - APSH34

Stella MENDE - Coordinatrice de parcours - Axe Transversal de l'Emploi - APSH34

Antonio MINGATOS - Coordinateur de service du PCPE - Sauvegarde 58

Marie-Hélène RABINOVITCH - Responsable Communication - Développement Secteur Santé

Jean-Pierre SINQUIN - Directeur de Actif Formation et des cahiers de l'Actif

Gilles TEISSONNIERES - Coordonnateur des journées pour l'Actif

Julien XATARD - Expédition/Reprographie, Community Manager

Remerciements à :

Isabelle ADAM - Michaël BALANDIER - Isabelle COELHO - Laure COUTY -

Isabelle FILLIATREAU - Valentin LEROY - Catherine TAGLIONE

Pour leur participation active à l'organisation de ces journées.

Bulletin d'inscription

5^{es} JOURNÉES DES ACTEURS DE LA COORDINATION

LA GRANDE MOTTE - 6 et 7 MAI 2026

PARTICIPANT·E

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Fonction :

Téléphone : E-Mail :

ÉTABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Siret :

CP : Ville :

Téléphone :

FACTURATION

Adresse de facturation :

Mail (pour envoi facture) :

Contact (Nom-Prénom-Tél) :

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Direction ou Direction adjointe Cadre
- Cheffe de service
- Profession médicale ou paramédicale
- Profession éducative ou sociale
- Enseignement/Formation
- Service administratif ou technique

Merci de cocher la case correspondant à votre situation

SECTEUR D'INTERVENTION

- Protection de l'enfance Handicap enfant
- Handicap adulte Exclusion
- Autres (insertion, formation, personnes âgées...)

Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de ces journées ?

- Internet Mailings
- Linkedin Autre :

Frais de participation : 410 €

Je verse la somme de €

Chèque n°

Virement :

Fiche d'inscription à retourner à

ACTIF

259, Av. de Melgueil - BP 3 - 34 280 La Grande Motte

ou par mail

formation@actif-online.com

Référence bancaire

Code Banque	Code guichet	N° Compte	Clé RIB
30003	03250	00050008178	21

IBAN : FR76 3000 3032 5000 0500 0817 821 - BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Domiciliation

SG PALAVAS FLOTS JOFFRE (03250)

10 BD MARECHAL JOFFRE - 34 250 PALAVAS LES FLOTS

ORGANISER VOTRE SÉJOUR À LA GRANDE-MOTTE

Vos journées ACTIF des 6 & 7 Mai 2026 se dérouleront au sein de la Résidence

LES CYCLADES

393 Avenue de MELGUEIL - 34280 LA GRANDE MOTTE

UN SEUL CONSEIL : ANTICIPEZ !

Le début du mois de Mai à la Grande-Motte est une période de forte affluence touristique.
Sécurisez votre hébergement en réservant dès à présent vos nuitées pour garantir votre
meilleur choix en toute sérénité.

Téléchargez ici le Guide des Hébergements sur la GRANDE-MOTTE en cliquant sur le lien suivant :

GUIDE DES HÉBERGEMENTS À LA GRANDE-MOTTE

SCAN ME

